



Les communes en ligne de mire

Entre 2015 et 2017, l'État a prévu de priver les collectivités locales de 11 milliards d'euros. Les communes sont les plus touchées. Une situation d'une grande brutalité que des élus n'hésitent plus à qualifier d'« homicide communal ».



En images



COURSE

Jamais à la traîne

Un peu comme si la forêt du Rouvray devenait le décor d'un roman de Jack London... Les 14 et 15 novembre, le Tyee's mushing club stéphanois organise l'édition 2016 du trophée du Rouvray. Deux jours réservés à la course de chiens de traîneaux dans toutes les catégories, depuis le cross avec un chien jusqu'au kart avec huit chiens. Les concurrents devront se départager sur un parcours unique de 6,5 km dans les sentiers plus ou moins praticables. En vedette, les quatre races de chiens nordiques, husky, malamute, samoyède et groenlandais, seront associées pour la première fois à toutes les autres races aptes à courir.

TROPHÉE DU ROUVRAY Centre de loisirs de la Sapinière, samedi 14 et dimanche 15 novembre de 12 heures à 16 h 30, organisé par Tyee's mushing club. Renseignements auprès de Yohann Henry au 06 07 01 97 68.



PHOTO : J. L.

COURSE À PIED

Le Trail revient au Rouvray

L'épreuve sportive de pleine nature qui s'était éteinte en 2007 reprend pied sur les sentiers et chemins de la forêt du Rouvray, dimanche 15 novembre. « *C'est une course pas trop difficile pour un trail* », confie Jérôme Pesquet, le président du Running club stéphanois, repreneur et organisateur de l'épreuve. Deux parcours sont au programme avec un « trail » de 24 kilomètres (départ 9 h 15) et une course intitulée « La Sapinière » de 11 kilomètres (départ 9 h 30). Le bulletin et les frais d'inscription sont à renvoyer avant le 8 novembre. Il est à noter que la course de la Passerelle qui avait traditionnellement lieu en mai n'existe plus.

INSCRIPTIONS Bulletin téléchargeable sur saintetiennedurovray.fr
Renseignements : 02 35 66 09 87.



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La mobilisation continue

La Ville poursuit son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Du 23 au 27 novembre, des expositions, des rencontres et un spectacle permettront à tous les Stéphanois d'aborder la question des droits des femmes, qu'elles soient mères, employées ou victimes. Lors de cette édition 2015, un temps de réflexion particulier sera consacré à la santé des enfants exposés aux violences familiales. Quelles sont les souffrances endurées ? Quelles conséquences ? Quels sont les signes qui doivent alerter ?

INFOS Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes, du 23 au 27 novembre. Réservations au 02 32 95 17 40. Programme complet sur le site de la Ville : saintetiennedurovray.fr



RENCONTRE

Dans le mouv'

À l'initiative de l'Aspic, une trentaine de jeunes âgés de 15 à 22 ans se sont retrouvés à l'espace Georges-Déziré, jeudi 22 octobre, pour une journée placée sous le sceau de la danse et de l'échange. Ils avaient fait le voyage depuis le Nord, l'Aveyron et même Nordenham, la ville jumelle d'outre-Rhin, pour retrouver leurs camarades stéphanois. Face au miroir, les conditions du dialogue étaient réunies tandis que le mélange des genres, de la danse orientale au flamenco, n'a pas manqué de stimuler les échanges. « *L'objectif est aussi de donner envie aux jeunes de bouger, d'aller vers les autres et de sortir des limites du quartier, de la ville* », précise Ghislaine Morrow, la directrice de l'Aspic.

COP 21

Pour une transition réussie...

En marge de la conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP 21, Paris, du 30 novembre au 11 décembre), Les Amis de L'Humanité organisent mardi 24 novembre à 18 heures à l'espace Georges-Déziré une conférence-débat sur le thème « Pas de transition énergétique réussie sans une nouvelle politique industrielle, du transport et de l'aménagement du territoire ». Des représentants syndicaux et associatifs, des élus et le géographe Arnaud Brennetot, maître de conférences à l'université de Rouen, participeront à cette rencontre. La conférence-débat sera précédée de la projection du documentaire « Vérités et mensonges » à la SNCF, réalisé par le journaliste Gilles Balbastre, et suivi d'un buffet convivial à 19 h 30. Entrée libre.

PLUS D'INFOS Sur amis-humanité.com



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly, Émilie Guérard. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappez.

Secrétariat de rédaction : Céline Lapert. **Illustration :** Cambon/Iconovox. **Infographie :** Gayanée Béreziat (p. 6/7). **Photographes :** Éric Bénard (E.B.), Marie-Hélène Labat (M.-H.L.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.)

Distribution : Claude Allain. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.



À MON AVIS

Air France et Air Cocaine

D'un côté, une évasion et une rocambolesque traversée de l'Atlantique de deux pilotes français mis en examen en France et condamnés à vingt ans de prison en République dominicaine pour trafic de cocaïne, qui sont de retour au pays et placés en détention provisoire.

De l'autre, Air France (et l'État actionnaire) qui annonce le licenciement de 2 900 salariés tout en bradant, au nom de la concurrence avec les compagnies à bas coûts, les conditions de travail pour lesquelles se battent les salariés avec leurs organisations syndicales et dont une chemise de DRH a fait les frais.

D'un côté, un Premier ministre et un obscur député du Front national qui indiquent que « *la France défend partout les droits et ses concitoyens dans tous les pays du monde pour apporter le soutien juridique, psychologique nécessaire* ».

De l'autre, les mêmes qui affirment que « *ces agissements sont l'œuvre de voyous. La justice devra identifier ceux qui se sont livrés à cette violence inqualifiable. La violence est inadmissible dans notre société. Elle doit être condamnée et il faudra des sanctions lourdes à l'égard de ceux qui se sont livrés à de tels actes* ».

Décidément, il y a vraiment un air de lutte de classe : six délégués syndicaux ont été arrêtés à leur domicile à l'aube comme de vulgaires trafiquants de drogue par les policiers de la police de l'air et des frontières.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller départemental

Les communes en danger

À Saint-Étienne-du-Rouvray comme ailleurs en France, la remise en cause du service public par les baisses de dotations de l'État et les transferts de charge pose la question même de l'existence des communes dans les années à venir.



Les coulisses de l'info

Les communes n'ont plus la cote au gouvernement. En les asphyxiant financièrement et en les vidant de leur substance par des transferts de compétences, l'État serait en train de commettre un « homicide communal ». Scénario catastrophe ou réalité ?

Le maire, Hubert Wulfranc, parle de climat « *anxiogène* ». À l'heure où les édiles communaux s'appliquent à élaborer un budget à l'équilibre pour 2016, les attaques remettant en question leur rôle au service des habitants fusent de toutes parts. Il y a d'abord la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) organisée par l'État qui frappe au cœur des finances de la Ville (lire encadré ci-contre). Il y a ensuite la loi NOTRe sur la nouvelle organisation du territoire de la République qui a désigné ses champions en privilégiant la Région et la Métropole. Autant de décisions qui grèvent le service public communal et l'autonomie de gestion des maires, tandis que dans le même temps le gouvernement multiplie les exonérations fiscales aux entreprises par le biais du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Pour Hubert Wulfranc, défendant le programme pour lequel il a été élu, « *l'objectif reste de maintenir notre effort sur l'ensemble des champs prioritaires comme l'éducation,*

la jeunesse, la solidarité, le développement urbain et la citoyenneté ». Mais, au-delà des intentions et pris dans cet étau législatif et administratif, il faut bien admettre que la marge de manœuvre des maires se réduit comme une peau de chagrin.

Dans le viseur

Faut-il alors supprimer certains services rendus à la population ? Renoncer aux investissements qui préparent l'avenir ? Augmenter les impôts locaux et/ou les tarifs des services proposés par

la commune ? Confier certaines missions à des entreprises privées ? Dans tous les cas, les solutions envisagées apparaissent inacceptables. Pire encore, derrière ce constat, il y a une lame de fond qui fait trembler le socle territorial de la République.

Depuis plusieurs mois, la tendance est en effet à la fusion des communes sur le mode « *Il faut en finir avec cette anomalie des 36 000 communes françaises* ». Aussi, le bonus de dotations promis à celles qui se regrouperont avant le 1^{er} janvier 2016 constitue-t-il une « carotte » parfois difficile à refuser. Les « communes nouvelles »,



nées de ces mariages plus ou moins forcés, auront au moins la garantie d'un maintien des dotations sur trois ans. Mais qui paiera ? Certainement celles qui n'auront pas rejoint les rangs dans les temps...

À l'étage supérieur, le schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI), présenté le 2 octobre 2015 par le préfet Pierre-Henry Maccioni prévoit aussi un regroupement des com-

munités de communes qui passeraient de 36 à 18 en Seine-Maritime. Derrière

Aspiration, disparition

ces processus de reconcentration se cache peut-être un risque inédit pour la France. Pourquoi ne pas envisager à terme une disparition des communes tandis que la Métropole et la Région deviendraient les deux référents de « proximité » (sic) pour l'État et pour l'Europe ?

BAISSES DE DOTATIONS Au pain sec

Les communes au pain sec. C'est une partie de la solution préconisée par le gouvernement pour réaliser son objectif inscrit dans le cadre du plan triennal de 50 milliards d'économie. Deuxième étape de ce plan, le projet de loi de finances 2016 prévoit que le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) sera en recul de 9,6 % par rapport à 2015. Au total, la DGF versée aux collectivités locales enregistre une baisse de 11 milliards sur trois ans, de 2015 à 2017. Dans le détail, une diminution de 6,16 milliards sera supportée par le seul bloc communal (communes et intercommunalités) contre 3,49 milliards pour les Départements et 1,35 milliard pour les Régions. À l'échelle de Saint-Étienne-du-Rouvray, le montant s'élève à 800 000 € en moins sur son budget de fonctionnement pour l'année 2015... et probablement autant pour 2016.

ÉVÈNEMENT

Une semaine d'alerte

Parce que le service public est l'affaire de tous les habitants, la Ville poursuit son objectif d'information et de sensibilisation initié en janvier 2015 auprès des Stéphanaïes. Dans cette perspective, la semaine du 16 au 23 novembre sera rythmée par plusieurs rendez-vous qui résonneront comme autant d'alertes alors que le service public communal est menacé. Une exposition déclinée dans les lieux d'accueil municipaux présentera notamment les caractéristiques du travail en régie directe conduit à Saint-Étienne-du-Rouvray. Une spécificité qui prend corps avec la mise en œuvre d'une tarification solidaire permettant à chacun de payer en fonction de ses ressources et d'assurer la pérennité des actions. Parallèlement, des débats initiés par les élus seront organisés autour de trois grands thèmes. Un temps pour recueillir les témoignages des 16-25 ans sur les dispositifs engagés par la Ville pour les loisirs, l'éducation, la formation, la santé ou encore le logement. Un temps encore pour s'interroger sur la culture en danger avec les intermittents, les représentants des syndicats et l'ensemble des acteurs des services culturels et socioculturels de la Ville, depuis les bibliothèques jusqu'au Rive Gauche. Un temps enfin qui sera consacré à l'enfance avec des parents d'élèves inscrits aux Animalins, des représentants de parents d'élèves élus, des enseignants et des associations qui interviennent dans le champ périscolaire.

INFOS Pour en savoir plus sur les rendez-vous organisés lors de cette semaine, rendez-vous sur le site internet de la Ville : saintetiennedurovray.fr



48 millions : pour quoi

Le budget municipal (fonctionnement + investissement) était de 48 millions en 2014.

Cet argent permet de répondre aux besoins des habitants et des usagers.

Cette infographie montre comment sont financés ces services publics de proximité.

D'où vient l'argent de la commune ?

LES MÉNAGES

sont les premiers contributeurs aux finances municipales, par le biais des impôts locaux. Tous les ménages occupant un logement s'acquittent de la taxe d'habitation (sauf pour les personnes modestes, exonération liée à l'âge ou à l'invalidité). Les propriétaires s'acquittent en outre des taxes sur le foncier (bâti et non bâti). À ces contributions directes, dont la commune ne touche qu'une partie (le reste allant à la Métropole, au Département et à la Région) s'ajoute ce que payent les ménages pour accéder aux services municipaux, tels que la piscine, la restauration scolaire, les Animalins, le conservatoire, etc. Au total, **27 %** de l'argent que perçoit la commune provient directement des ménages stéphanois.

L'ÉTAT

est le deuxième contributeur aux finances municipales, notamment par le biais de la Dotation globale de fonctionnement (DGF), de la dotation de solidarité urbaine (DSU), diverses taxes reversées ou de subventions, du fonds de compensation de la TVA ou du reversement d'une partie des amendes de police. Au total, **26 %** de l'argent que perçoit la commune provient de l'État.

LA MÉTROPOLE

est le troisième contributeur aux finances municipales, par le biais de la péréquation, un système de redistribution entre les différentes communes du territoire. Au total, **21 %** de l'argent que perçoit la commune provient de la Métropole.

LES ENTREPRISES

sont le quatrième contributeur aux finances municipales, par le biais de la taxe sur le foncier, de la taxe sur la publicité et diverses autres taxes, pour **10 %** de l'argent que perçoit la commune.

LES BANQUES

sont le cinquième contributeur aux finances municipales, par le biais de l'emprunt. Au total, **8 %** de l'argent que perçoit la commune provient des banques.



faire ?

Où va l'argent de la commune ?



LES MÉNAGES

sont de très loin les premiers à bénéficier des dépenses communales, pour près de 87 % de l'argent engagé par la Ville. Les équipements municipaux comme les écoles, les centres socioculturels, la piscine, les gymnases, etc., sont évidemment construits et entretenus à leur bénéfice mais pas seulement. Les 650 agents employés par la Ville, exerçant plus de deux cents métiers différents, travaillent à leur sécurité, à leur garantir un accès le plus large possible à la culture, à l'éducation et aux sports...

L'ÉTAT

repré- prend 5 % de l'argent communal sous la forme de TVA.

LES BANQUES

encaissent le remboursement de la dette (intérêts + capitaux), soit 8 % des dépenses communales.

À SAVOIR

Le service public local

La commune a fait le choix d'organiser ses politiques publiques en direction de l'éducation, de la jeunesse, du développement urbain et de la solidarité. Concrètement, son budget, tant en dépenses de fonctionnement (personnels, entretien des locaux, etc.) que d'investissement (construction d'équipements, achats de matériels durables, etc.), participe à une offre de logements diversifiés, à l'épanouissement des enfants par les Animalins, à une tarification solidaire pour un accès pour tous aux prestations et services municipaux, à l'accompagnement vers l'emploi. La Ville a également fait le choix de ne pas déléguer au privé certaines de ses prestations facultatives, comme la restauration scolaire, veillant ainsi à garder la maîtrise des coûts et de la qualité du service rendu : à Saint-Étienne-du-Rouvray, les services publics locaux sont en régie directe.

LA COMMUNE

contribue également à son auto-financement à hauteur de 3 % de ses finances. L'auto-financement est l'excédent ressortant de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. En effet, les collectivités ayant l'obligation de voter des budgets à l'équilibre, c'est « la règle d'or », le montant des dépenses de fonctionnement prévues doit être entièrement couvert par les recettes de fonctionnement prévues. Or, pour diverses raisons, les dépenses réelles sont normalement moindres que celles prévues. L'excédent est donc réaffecté au budget suivant.

LES AUTRES PARTENAIRES

de la commune sont le sixième contributeur aux finances municipales, par le biais de subventions, pour 5 % de l'argent que reçoit la commune.

Plus de besoins... moins de moyens

La baisse de dotations orchestrée par l'État fragilise les communes. Elle remet à la fois en question la qualité et la pérennité des services rendus à la population. Comment résoudre alors l'équation qui associe gestion rigoureuse et réponse aux besoins des habitants ? Éléments de réponses avec le maire Hubert Wulfranc et le directeur général de services de la Ville, Dominique Goupil.

Dans quelle mesure la baisse de la dotation globale de fonctionnement impacte-t-elle la Ville ?

Dominique Goupil : Même si Saint-Étienne-du-Rouvray n'est pas la plus impactée par la baisse de la dotation globale de fonctionnement à l'échelle métropolitaine, la situation demeure très préoccupante. Nous avons la chance de bénéficier d'un léger amortissement avec la dotation de solidarité urbaine (DSU) qui progresse un peu en 2015. Mais nous n'avons aucune visibilité pour 2016 puisque l'État prévoit de réformer le calcul des dotations aux collectivités locales. Il faut aussi prendre en compte le fait que nous sommes encore plus sensibles à la moindre

baisse de dotations alors qu'une partie de la population stéphanaise présente une grande fragilité sociale et implique une réponse à la hauteur des besoins.

Hubert Wulfranc :

Cette tendance de baisse des dotations aux communes n'est pas nouvelle. Elle se traduit par des pertes qui se cumulent depuis plusieurs années tandis qu'en face les besoins se cumulent également. Chaque année, la situation se tend d'autant plus. Face à cette réalité, notre objectif

reste de réunir les conditions d'un maintien quantitatif et qualitatif du niveau de service. Un engagement qui implique des ajustements de plus en plus rigoureux sur

les moyens déployés. Dans tous les cas, il est hors de question que nous cédions un pouce sur le principe et la mise en œuvre d'un fonctionnement en régie directe. Car nous estimons que

« Il est hors de question que nous cédions un pouce sur le principe et la mise en œuvre d'un fonctionnement en régie directe » Hubert Wulfranc

ce choix est la garantie la plus fiable d'un niveau équitable de redistribution auprès de la population pour des services aussi divers et fondamentaux que la restauration ou la piscine municipale. Autant de sujets qui pourraient se traduire par des allègements de charges s'ils étaient confiés au privé. Et j'observe à ce titre que d'autres communes se déchargent de certaines actions sur des associations notamment dans le domaine de la culture. Mais le risque serait alors d'assister à un affaiblissement de la qualité de service public. Selon moi, la régie directe et le service public communal ont la vertu de la continuité. Ils garantissent aussi une pérennité du service auprès des usagers.

Un rapport de la Cour des comptes pointe le nombre trop important de fonctionnaires, qui grève les budgets du secteur public ? Est-ce une réalité ?

Dominique Goupil : Globalement, les effectifs se sont accrus à Saint-Étienne-du-Rouvray. Nous avons créé une cinquantaine

Joachim Moyse, 1^{er} adjoint, et Hubert Wulfranc, maire.



de postes d'agents publics sur dix ans. Nous faisons en sorte de recourir le moins souvent possible à des agents non titulaires même si c'est parfois inévitable, notamment dans le cadre des Animalins, les accueils périscolaires, où il est difficile de créer des emplois à temps plein. Mais cela reste marginal. Pour répondre à la Cour des comptes, je dirais que ces créations de postes sont loin d'être une fantaisie d'élus. Elles sont la conséquence directe d'une évolution des besoins, en particulier suite à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Les créations de postes à Saint-Étienne-du-Rouvray accompagnent les créations de classes et l'évolution démographique de la Ville. Pendant ce temps, l'État joue un double jeu. Il plaide pour la contraction des dépenses de personnels et il ne cesse de nous transférer des charges dans des domaines aussi variés que la police municipale, la prévention et plus généralement la médiation avec la population. Et puis, il y a aussi le développement d'une bureaucratie qui devient insupportable, la judiciarisation de la vie sociale, la complexification des règles, l'extension des contrôles qui imposent d'avoir recours à des experts.

Hubert Wulfranc : Non seulement la création de postes d'agents publics n'est pas une fantaisie d'élus mais elle est quasiment obligatoire dans le cadre de prestations dont la Ville ne maîtrise pas la responsabilité. Je pense à la santé avec le contrat local que nous avons mis en place. L'État nous incite à nous impliquer mais il faut investir pour que la population en profite et pour que nous ne soyons pas mis hors cadre.

Dominique Goupil : En effet, l'État invite la Ville à développer des prestations comme à la Maison de la justice mais c'est la Ville qui met les moyens à hauteur de 50%. Nous sommes contraints de travailler dans ces cadres. Nous répondons à des besoins sociaux mais nous sommes contraints de mobiliser des moyens alors que l'État se défait sur les communes.

La double peine imposée par l'État cache-t-elle une intention plus radicale de remettre en cause l'existence même des communes ?



Hubert Wulfranc : Il faut bien admettre que le service public est un champ considérable pour les entreprises privées notamment pour l'aide à domicile et la prise en charge du vieillissement. Au nom de la liberté de choix, certains n'hésitent pas à revendiquer alors un service à deux vitesses. Mais derrière le discours décomplexé, il y a un accroissement de l'inégalité d'accès aux services qui attise les oppositions et les divisions.

▲ Dominique Goupil,
directeur général
des services.
PHOTO : E. B.

« L'État joue un double jeu. Il plaide pour la contraction des dépenses de personnels et il ne cesse de nous transférer des charges » Dominique Goupil

Dès lors, ce n'est plus à chacun selon ses besoins mais à chacun selon ses moyens. L'enjeu n'est pas seulement de préserver les services mais aussi de maintenir les communes dans leur rôle de régulateur local du lien social. Sinon, le citoyen sera de plus en plus éloigné des arbitrages politiques. Derrière la disparition programmée des communes, c'est aussi la disparition de l'État lui-même qui est en question, en particulier lorsqu'on voit à quel point il se contracte sur ses missions régaliennes. Enfin, il n'est pas admissible de voir que les moyens et les richesses sont concentrés entre les mains du capital au détriment des populations les plus fragilisées. Aujourd'hui, le problème dépasse de loin le cadre institutionnel, il est avant tout politique. ■

INTERVIEW

« On veut tuer le service public communal »

Joachim Moyse est le premier adjoint, en charge des finances.

Comment interprétez-vous la baisse des dotations de fonctionnement aux communes ?

On veut tuer le service public communal pour pouvoir le confier à d'autres avec le risque de voir s'installer des services marchands. À Saint-Étienne-du-Rouvray, nous réaffirmons l'importance de la régie directe qui nous permet de maîtriser nos choix jusqu'à leur mise en œuvre au plus près des besoins de la population. C'est le cas notamment avec les Animalins où nous sommes en prise directe avec notre projet éducatif local et les dispositifs déclinés sur le terrain.

Dans un contexte contraint, quelle est la marge de manœuvre des élus ?

De plus en plus, l' élu municipal se trouve pris entre le marteau et l'enclume. L'enclume, ce sont les habitants qui expriment des besoins et des exigences légitimes. Le maire doit rester le premier interlocuteur vers lequel ils peuvent se tourner. Le marteau, ce sont les lois votées par le gouvernement qui tendent à dessaisir le maire de sa compétence et des moyens pour agir. Je pense plus particulièrement à la loi NOTRe qui favorise la Métropole, la Région et l'Europe. Autant d'interlocuteurs beaucoup trop éloignés des citoyens. Je défends un échelon de proximité. La loi NOTRe porte en elle les germes du recul de la démocratie de proximité.

Quelles solutions préconisez-vous ?

Pour les législateurs, l'exception française des 36 000 communes est un obstacle à la construction de grands territoires qui misent sur la concurrence pour attirer les fonds privés et les capitaux. Je pense au contraire qu'il faut redonner de la proximité, de la démocratie et de la solidarité. Il faut des territoires de coopération et non des territoires de compétition.

Rapports d'expertise

La sauvegarde du service public communal n'est pas qu'une affaire de chiffres. Cette priorité pour la Ville nourrit de nombreuses réflexions portées par toutes sortes d'experts, qu'ils soient chercheurs, chef d'entreprise, économiste ou comédien.



GUY QUINTANE

professeur de droit constitutionnel à l'université de Rouen

« La baisse de la dotation générale de fonctionnement n'atteint pas un niveau tel que l'on puisse estimer que le principe de libre administration inscrit dans l'article 72 de la Constitution est remis en question. Mais cela demeure une appréciation toute subjective. En revanche, je ne comprends pas la violence et la brutalité avec lesquels l'État gère ce sujet. Dans les faits, nous assistons à la mise en œuvre d'une stratégie de répartition de la pénurie. À ce jeu, les grands gagnants sont les Régions et les Métropoles. L'autre réalité politique que nul ne peut contester, c'est la prééminence de l'Europe dans ce processus même s'il ne s'agit pas encore d'un fait juridique. Notre système modulaire s'adapte facilement aux changements de cap mis en scène par le gouvernement. Au final, nous assistons à une dévitalisation des communes. L'attaque n'est pas frontale mais elle est réelle. » ■

ANTOINE RENSONNET

docteur en histoire, spécialiste des finances locales

« La dotation globale de fonctionnement (DGF) a été créée en 1979, en contrepartie de la suppression progressive de taxes locales sur les entreprises et les salaires entre 1968 et 2003. L'objectif premier de la DGF est d'offrir aux collectivités une enveloppe leur permettant de couvrir l'essentiel de leurs besoins de fonctionnement. Elle vise aussi à assurer une meilleure égalité entre les territoires en donnant un complément aux communes aux ressources les plus faibles et aux populations les plus pauvres. En décidant de réduire la DGF de 11 milliards en trois ans, le but de l'État est bien, selon moi, d'assainir les finances publiques, non d'affaiblir l'autonomie financière des communes. Néanmoins, cette baisse d'autonomie pourrait être un effet induit, ne serait-ce que parce qu'elle impose aux communes de se concentrer sur leurs missions obligatoires. » ■

PHILIPPE TORRETON comédien et auteur

« La fusion des communes telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée n'est qu'un masque au désengagement de l'État. Voilà un État qui ne veut plus se donner les moyens d'agir. On le voit notamment dans la culture où il est de moins en moins présent. Ce sont les collectivités locales qui désormais financent majoritairement la culture. C'est une bonne chose lorsqu'on a des élus intelligents, qui laissent toute liberté aux programmeurs pour faire leur travail, mais c'est une catastrophe quand on a affaire à des barons locaux qui veulent réduire la culture au seul rôle de promotion de leur territoire. Il faut trouver un équilibre entre le rôle de l'État et des collectivités. Surtout en période de baisse des dotations de l'État, car la tentation est grande pour les élus locaux de se replier sur des valeurs sûres en laissant mourir des événements plus fragiles. » ■



MAURICE BASLÉ

professeur des universités, chercheur CREM-CNRS
et chercheur associé au Laboratoire interdisciplinaire
d'évaluation des politiques publiques (Sciences Po Paris)

« Il y a deux façons d'envisager les politiques publiques. Soit on commence par regarder le budget en disant qu'on ne peut pas dépenser autant qu'on le souhaiterait. Soit on discute d'abord du volume et de la qualité des services publics qu'on veut, et on négocie ensuite le budget. Les solutions qui sortent de ces deux jeux stratégiques ne sont pas les mêmes. Quand on parle de cahier des charges en premier, il y a davantage d'éléments mis en débat... Et les contribuables acceptent mieux de participer à l'effort. Quand on commence par les sous, en revanche, on ne parle plus que des sous... Ce qui n'est pas la meilleure manière d'évaluer une action publique. Il faut bien sûr pouvoir les évaluer en termes de résultats, savoir et mesurer ce qui a été réalisé. Mais c'est mieux de parler de l'impact de ces politiques publiques sur la population, c'est ça qui compte. Et pour évaluer l'impact d'une politique publique, il est important d'avoir des tableaux de bord les plus complets possible. Un indicateur sur l'absentéisme des filles dans les collèges peut permettre, par exemple, de mieux évaluer une politique sociale locale... Mais, dans la réalité, on voit bien souvent que chaque service a ses propres indicateurs, et qu'il ne les partage pas forcément avec les autres. Il n'y a jamais trop d'indicateurs. Et il ne faut surtout pas oublier les effets à long terme des politiques publiques, on focalise trop souvent sur les seuls effets à court terme. »

FRÉDÉRIC BÉRARD

secrétaire général de la Chambre syndicale des artisans et des
petites entreprises du bâtiment de la Seine-Maritime (Capeb)

« Les collectivités investissent moins et nos adhérents le ressentent. Le nombre d'appel d'offres a chuté. Mais il n'y a pas que cela, le manque de budget des collectivités les pousse à demander des prix de plus en plus bas. La pression est très grande sur les artisans et les petites entreprises. Et comme elles n'ont pas la capacité des grands comptes pour faire pression sur les fournisseurs, elles sont de plus en plus évincées des marchés publics. Les bailleurs sociaux nous rapportent que des prix qui étaient considérés comme anormalement bas sont aujourd'hui de plus en plus fréquents. Les entreprises sont à la limite du travail à perte. Leur marge est proche de 1 %, il n'y a plus aucune place pour les surprises. Cela peut avoir des conséquences sur la sécurité et sur l'environnement des chantiers. Les effets sont également terribles pour l'emploi. Les effectifs des entreprises de Seine-Maritime ont baissé de près de 4 % depuis un an, 150 ont mis la clé sous la porte... »

Paroles d'habitants

Qu'ils fassent partie ou non des quelque trois cents habitants à avoir rejoint le comité de mobilisation pour la défense des services publics locaux, tous ont néanmoins à cœur de préserver l'autonomie d'action de leur Ville.



LIONEL CALBRIX retraité

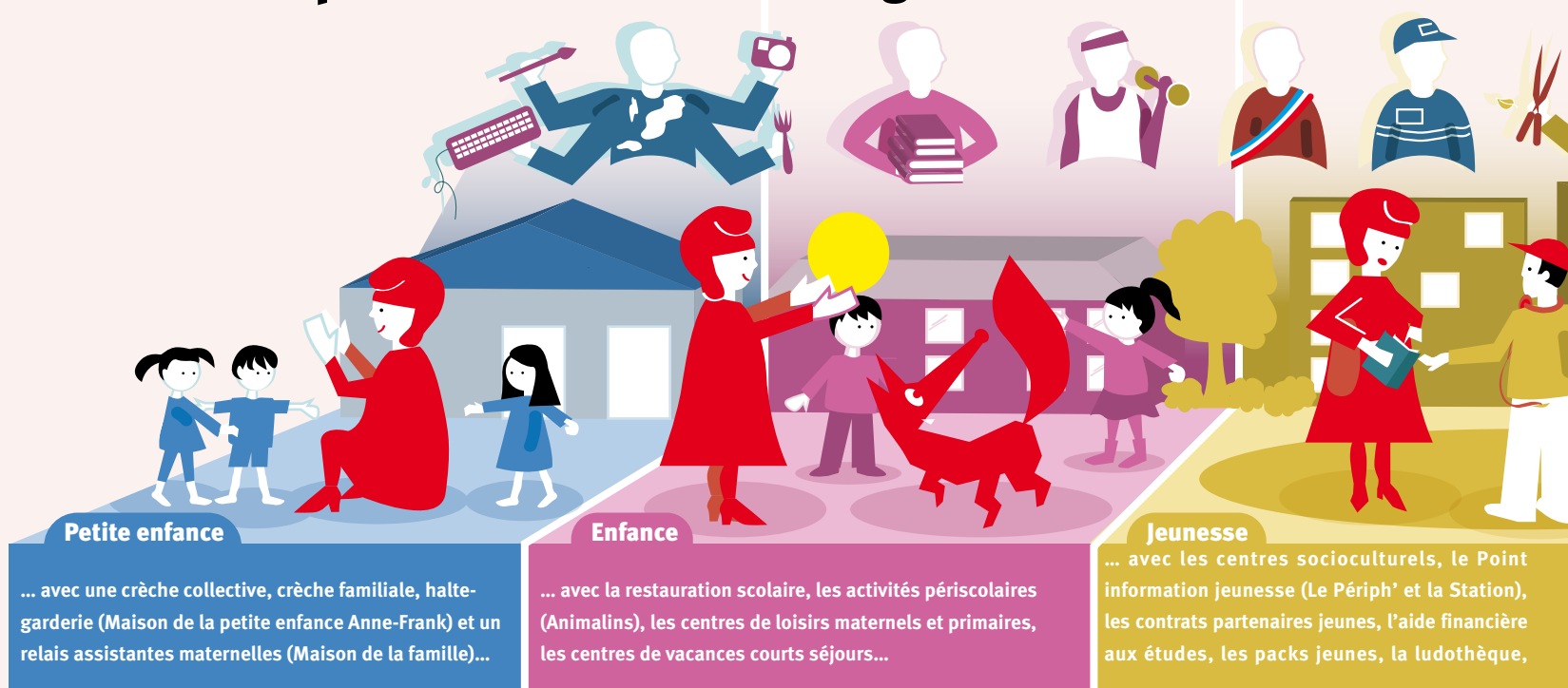
« À force, avec le saucissonnage des compétences entre la Région, la Métropole, la commune, on ne sait plus à qui s'adresser. On a perdu le sens communautaire et la relation directe avec les élus. C'est donc important de préserver le maire et la commune. N'empêche que je me pose beaucoup de questions sur la gestion de l'argent public. 36 000 communes en France, est-ce que ça ne coûte pas plus cher que si on en regroupait certaines ? Et puis comment expliquer de tels écarts de montants de la taxe d'habitation entre des villes toutes proches ? Et puis aussi, le nombre de fonctionnaires qui stagne alors que les compétences sont mutualisées. Combien coûtent ces doublons ? Au fond parfois, je me dis que ça ne me dérangerait pas que le privé s'empare de certaines compétences municipales, pourvu qu'on ait une garantie d'efficacité. Mais dans le même temps, il faudrait préserver la dimension sociale des actions engagées. C'est un équilibre difficile à trouver, j'en suis conscient. »

JULIEN, 20 ANS à la recherche d'un emploi

« J'ai voté pour les élections municipales. C'est un devoir que j'ai et qui me permet de faire la différence. Alors je l'utilise. Oui, je suis attaché à la commune et à la fonction de maire. C'est important d'avoir quelqu'un qui soit proche des habitants et qu'on puisse rencontrer facilement. Je ne suis pas d'accord avec la privatisation du service public. Ce sont toujours les mêmes qui s'en mettent plein les poches. Le service public fait plus attention aux gens en difficulté. À mon niveau, je sais que la commune met beaucoup de choses en œuvre pour la jeunesse. Et puis, la Ville soutient aussi des structures comme la Maison de l'information sur l'emploi et la formation (Mief) qui m'a aidé à décrocher un contrat garanti jeunes. »



Des services publics utiles tout au long de la vie...



PASCALE ET BASILE MAISONNEUVE

**infirmière de bloc opératoire
et technicien de maintenance industrielle**

« La mairie est à l'écoute des habitants, elle est plus à même de comprendre nos demandes. Avant, dans une ville, il y avait le maire, le curé et l'instituteur, on allait les voir en cas de problème. Aujourd'hui, il ne reste que le maire. Le maire, c'est notre histoire, c'est quelqu'un de concret qu'on identifie et qu'on peut interpeller. Mais la Métropole, c'est qui ? Ce n'est qu'une hotline, un numéro de téléphone ! Nous avons un lampadaire dont l'ampoule était grillée dans notre rue. Nous avons appelé la mairie qui nous a dit que c'était désormais du ressort de la Métropole. La mairie a néanmoins transmis notre remarque. Au bout de dix jours, l'ampoule n'était pas remplacée. On m'a alors donné le numéro d'une personne dans un bureau de la Métropole, un numéro qui n'est normalement pas donné au public. La personne m'a répondu que la demande était en cours de traitement. Une entreprise est venue changer l'ampoule. C'était celle qui intervenait auparavant pour la Ville ! Je ne vois pas où est le gain avec la Métropole. Je ne crois pas qu'on fasse des économies, on a juste multiplié les intermédiaires. »



PHOTO: M.-H.L.



PHOTO: M.-H.L.

SERGE DAVIGNON ET GISELE FERMENT retraités

« Nous voyons des restrictions budgétaires partout, même si nous avons l'impression qu'elles sont moins importantes à Saint-Étienne-du-Rouvray. Comme nous n'avons pas de voiture, nous avons besoin d'un autocar pour nous rendre aux animations, aux repas ou aux goûters que la Ville propose aux seniors. À cause des économies à faire*, la mairie a été obligée de supprimer un autocar sur deux... Beaucoup de gens disent qu'il y a trop de fonctionnaires mais il en faut pour remplir toutes les missions de service public, il y a quand même beaucoup de boulot sur une commune ! Les maires ne dépensent pas trop, il faut des services publics de proximité ! »

* Au-delà des raisons économiques, la Ville a pris cette décision parce que l'autocar n'était qu'à moitié rempli à chaque trajet.





Et maintenant, une page de publicité

En 2065, *Le Stéphanois* existe toujours. Du moins, le nom est resté mais le journal a passablement évolué. Comme lui, en cinquante ans, beaucoup de choses ont changé sur l'arrondissement métropolitain du Rouvray, jadis appelé Saint-Étienne-du-Rouvray...

« Savez-vous pourquoi ceci s'appelle *Le Stéphanois* et non *Vouygues Mag* ou *Abibas News* comme n'importe quel journal local, monsieur Colas ? » Le jeune Coca ouvre de grands yeux ronds, derrière sa paire de lunettes façon donuts glaçage menthe sauvage. « *Pas vraiment*, dit-il, tentant d'attendrir le professeur Heinz



par un sourire timide, peut-être parce que le propriétaire du journal était spécialisé dans la fabrication de couronnes mortuaires ? » C'est maintenant au tour de Ket Heinz d'écarter les yeux. Coca sent qu'il a marqué un point, son évaluation trimestrielle est dans la poche, pense-t-il, « le mot stéphanois vient du grec Στέφανος qui signifie "couronné", s'empresse d'ajouter l'élève, je suppose que cet entrepreneur a voulu marquer son attachement à la culture, ce qui nous permet de mesurer, ceci dit au passage, le chemin que nous avons parcouru en termes de marketing ».

Le professeur Ket Heinz tire sur les manches trop courtes de son pull Duce Gavvana. « Eh bien non, monsieur Colas, vous faites fausse route, Le Stéphanois s'appelle ainsi parce qu'il y a cinquante ans (je n'étais pas né), notre arrondissement métropolitain s'appelait Saint-Étienne-du-Rouvray et que les habitants de cette

commune s'appelaient des Stéphanois ! » Coca en reste coi. Une commune ? Qu'est-ce que c'était donc que cela ?

« Il y a cinquante ans, monsieur Colas, la commune était le premier échelon politique local, le maire et le conseil municipal le dirigeaient, ils étaient élus au suffrage universel. Le maire et les conseillers connaissaient les habitants et les habitants n'hésitaient jamais à les interpeller dans la rue... »

— Dans la rue ? Ils se promenaient sans gardes du corps, comme de vulgaires non-VIP ?

— Oui, les communes, qui avaient été créées à la Révolution française, œuvraient au bien commun dans des domaines aussi différents que la solidarité, la culture, les sports, l'éducation... Savez-vous que cette école a été construite par la commune, il y a plus d'un siècle...

— Comment ? Ce n'est pas la firme Abble ? »

Le professeur Ket Heinz voudrait répondre mais sa voix est couverte par un son enveloppant, chaleureux, onctueux. Sur le tableau numérique apparaît une publicité. C'est un spot pour les chips Hay's ! saveur bolognaise. L'enseignant et l'élève croisent les bras, résignés, ils attendent la fin des quatre minutes de publicité obligatoire. C'est le lot quotidien des élèves dont les parents ne peuvent financer la scolarité. La gratuité a un prix...

« Non, monsieur Colas, ce n'était ni Abble ni Akazone ni Facelook mais la mairie, avec de l'argent public ! »

Coca n'en revient pas. De l'argent public pour financer une école ! « Je ne vois pas le rapport !, s'étonne l'élève, l'école ne doit-elle pas préparer les jeunes gens à leur avenir professionnel ? Et qui de mieux placé pour nous y préparer que nos futurs patrons ? Formés par eux, nous sommes certains de décrocher un stage, non ? »

Ket Heinz tire une fois de plus sur son pull Duce Gavvana (son compagnon l'a mis au sèche-linge, lui faisant perdre une taille, et son salaire ne lui permet pas d'en acheter un autre pour le moment). Il voudrait répondre au jeune Coca. Lui dire que ce n'est peut-être pas si évident que cela, que l'école aurait plutôt intérêt à former des esprits critiques, capables de prendre leurs propres décisions, et cela dans l'intérêt partagé de chacun.

Coca fait fonctionner ses méninges à toute allure. Le succès de l'évaluation n'est pas encore garanti, pense-t-il, Ket Heinz doit être un de ces archéo-fonctionnaires, un de ces utopistes, doux rêveurs, qui prétendent que l'école peut être à la fois gratuite et sans publicités ! Il faut la jouer serrée, faire semblant de s'intéresser à

ce que dit le prof : « Et pourquoi l'école n'est plus un service public ? », demande-t-il, détachant ces derniers mots comme pour en souligner l'archaïsme.

Ket sourit. Enfin une oreille attentive, se félicite-t-il. « Tout a commencé avec le pacte de stabilité des collectivités... » Le professeur raconte comment une loi, calquée sur le modèle italien, avait imposé aux communes des règles de gestion partout identiques, dans le but de les contraindre à « dépenser moins », leur fixant des objectifs normés et chiffrés.

« Il est un jour apparu dans les comptes municipaux qu'un élève de primaire devait coûter à la commune tant d'euros par an, pas un centime de plus. Si cette somme était dépassée, c'était un signe de mauvaise gestion. Les maires étaient alors immédiatement sanctionnés, les dotations de l'État ramenées au plus bas niveau. Pour garder un semblant d'autonomie, les maires n'ont pas eu d'autres choix que de se conformer à ce nouveau mode de gestion, normé et rigide. Et si la somme allouée pour chaque élève devait être dépassée avant la fin de l'exercice budgétaire, plus aucun sou ne pouvait sortir des caisses communales. On a d'abord vu des maîtres demander aux parents de ramener du papier toilette, la mairie ne pouvant plus fournir les écoles*. Puis, ce fut au tour du papier pour les photocopies. On a ensuite demandé aux parents de venir le week-end pour repeindre les classes. Les locaux se sont lentement dégradés, les maires étaient contraints de faire des choix. Beaucoup ont préféré consacrer l'argent public aux activités périscolaires plutôt qu'aux travaux de maçonnerie. Quand les murs et les toitures ont menacé de s'écrouler, les maires ont reçu la visite de commerciaux de chez Abble ou Akazone. Ils leur ont proposé de financer les travaux. L'argent des firmes est vite devenu indispensable à la tenue des écoles. Jusqu'au jour où elles ont signifié au maire qu'il n'avait plus son mot à dire dans les affaires scolaires, ce dernier ne finançant plus rien... »

Ket Heinz se tait, tire une dernière fois sur ses manches. C'est la fin du cours, Coca se lève, sceptique. « Et mon évaluation ? », lance-t-il, derrière ses deux donuts. Le professeur sourit, les normes imposées par Abble sont très claires : tant que l'élève assiste aux quatre minutes de publicité quotidiennes, ses notes seront toujours excellentes...

* Cet exemple est tiré du témoignage d'Alessandro Ferrara (lire page 20), les communes d'Italie ayant adopté depuis peu de temps un pacte de stabilité.

Élus communistes et républicains

En portant le Crédit d'impôt emploi compétitivité (CICE) à 33 milliards d'euros en 2016, le gouvernement et sa majorité viennent de supprimer virtuellement l'impôt sur les sociétés : les recettes attendues de ce dernier seront dorénavant inférieures aux aides accordées aux entreprises ! Dans les faits, ce sont surtout les grands groupes de l'industrie, du commerce ou de la finance qui se gavent de ces cadeaux fiscaux alors qu'ils continuent de détruire massivement des emplois, tout en réalisant de confortables bénéfices. Ainsi, le groupe Air France – KLM menace de licencier 2 900 salariés alors que la compagnie a empoché 109 millions d'euros du CICE et réalisé un profit trimestriel historique de 898 millions d'euros !

Les salariés et les retraités n'ont pas droit au même traitement de faveur. Pour eux, c'est la hausse des taxes sur le diesel ainsi qu'un droit à la retraite rogné. Alors que le gel des pensions retraitées est confirmé, les salariés sont encore appelés à repousser leur fin de carrière pour obtenir une retraite complémentaire à taux plein.

La gauche chevillée au cœur, les élus communistes restent mobilisés aux côtés de ceux qui luttent contre, ou sont victimes, de ces politiques libérales.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

En décembre se tient à Paris la Conférence mondiale sur le climat (COP21). Le monde entier reconnaît qu'il y a urgence. Sans des mesures radicales, impossible de limiter le réchauffement avec ses conséquences catastrophiques, inondations, sécheresses, déplacements de populations...

Ces mesures ne seront pas décidées par les chefs d'État parce qu'elles impliqueraient un changement du modèle économique, d'autres priorités énergétiques que les hydrocarbures, le charbon et le nucléaire... Pourtant, des choix bien concrets peuvent être faits comme concevoir la construction de logements et un urbanisme sobres en dépense énergétique, privilégier le rail sur le tout camion... Il suffit de passer devant Quatre Mare à Sotteville et au rond-point aux Vaches pour s'en apercevoir. Ce type de changement conduirait à la création de beaucoup d'emplois nouveaux. Et aussi de s'attaquer aux profits des capitalistes. C'est là qu'est le problème...

Nous devons enrayer le dérèglement climatique. Ce ne sont pas les concertations entre chefs d'État qui y parviendront. Seule la mobilisation citoyenne et populaire sera efficace. Réchauffons-la ! Toutes et tous à la manifestation à Rouen Saint-Sever à 14 heures le samedi 28 novembre.

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

Le chômage a baissé au mois de septembre. C'est la plus forte baisse depuis 8 ans. Ce n'est pas assez mais c'est un encouragement. Il faut l'amplifier. En Normandie, il y a les « diseux » et les « faiseurs ». Nous, nous agissons. Se battre pour l'emploi, l'industrie, les services publics, les petites et moyennes entreprises, par une transition écologique et économique, c'est ce que les socialistes font à la Région, à la tête de toute la gauche depuis 1998, avec de réels résultats. Nous étions plus de 220 Stéphanois à le rappeler à la salle festive, il y a un mois, autour du président de la Région Nicolas Mayer-Rossignol pour le soutenir dès le 1^{er} tour des élections le 6 décembre 2015. Ce bon travail est même récompensé depuis plusieurs années par le titre de « région la mieux gérée de France » ! Rappelez-vous que la droite et le FN avaient par exemple voté ensemble contre la gratuité des livres scolaires pour les lycéens. Ne les laissez pas casser la belle dynamique saluée par l'ensemble des partenaires sociaux et économiques. Tout comme nous soutenions Alain Le Vern, président de 1998 à 2014, nous voterons à gauche pour Nicolas Mayer-Rossignol !

02 35 65 27 28 / ps.ser@free.fr

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Tomber la, tomber la chemise ! Une chemise déchirée d'un DRH organisant le licenciement de centaines de salariés à Air France et c'est tout l'establishment qui hurle à la violence « indigne » de ces syndicalistes. La violence sociale, elle, s'exerce tous les jours et sans pitié. Nous sommes solidaires de ces travailleurs qui se sont fait arrêter comme des criminels au petit matin. Ils ont exprimé la colère, notre colère contre ces bourgeois bien propres sur eux qui nous gouvernent et qui n'hésiteront pas à nous envoyer les CRS s'ils nous trouvent un peu trop « dangereux » pour leurs profits.

Licenciements, discriminations des populations issues d'une immigration récente, relégation de cette même population dans les quartiers les plus excentrés, difficultés pour se faire soigner, éducation à deux vitesses, des milliers de personnes à la rue, radiations arbitraires des demandeurs d'emploi... Il y a de nombreuses raisons, pour nous, français, immigrés, travailleurs(ses) avec ou sans emploi, jeunes, retraités, d'être révoltés, de vouloir imposer d'autres règles, une répartition juste des richesses et du pouvoir. Il est temps de s'unir, d'être solidaires dans l'action !

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche

Pratique

BON À SAVOIR

Monoxyde de carbone : limiter les risques

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone, un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. Maux de tête, nausées, vomissements sont les symptômes qui doivent alerter. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112. Pour limiter les risques, il convient notamment de faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié avant l'hiver, d'aérer au moins dix minutes tous les jours, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement.

PLUS D'INFOS <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1243.pdf>

Recensement citoyen

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire. La mairie (ou le consulat) remet alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle sera réclamée lors de l'inscription à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, bac, permis de conduire...). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Il permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

PLUS D'INFORMATIONS
Appeler au 02 32 95 93 93.

Savoir pour agir



Dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale, Savoir pour agir se déroulera jeudi 19 et vendredi 20 novembre à la salle festive et aura pour thème : « Habiter ici ou ailleurs ». Jeudi 19 et vendredi 20 novembre en journée : accueil des collégiens de la ville. Jeudi 19 novembre en soirée :
- 18 heures : découverte et visite des espaces continents : Afrique, Amérique latine et Asie. Exposition « Habitats du monde » et marché artisanal de produits du commerce équitable.
- 18 h 30 : buffet dînatoire
- 19 heures : conférence et échanges sur l'évolution et le développement urbain de la ville de Saint-Étienne-du-Rouvray. Revivez les grandes étapes de la construction de la ville, de la ferme au XIX^e siècle, aux nouveaux quartiers, en passant par l'arrivée de l'industrie. Avec la participation des associations ADS Mboumba'So, CCFD, France Amérique latine, Artisans du monde, Autrement dire et du Codasi. Entrée gratuite.

RENSEIGNEMENTS Point information Jeunesse - La Station, 11 avenue Olivier-Goubert. Tél. : 02 32 91 51 11.

DÉCHETS

COLLECTES REPORTÉES

Mercredi 11 novembre étant férié, le ramassage des déchets est décalé d'une journée. La collecte des papiers et emballages aura lieu jeudi 12 novembre, celle des déchets ménagers vendredi 13 novembre et celle des déchets verts samedi 14 novembre.

MAISON DES FORÊTS

UN APRÈS-MIDI CONSACRÉ AU SOL

La Métropole propose plusieurs ateliers consacrés au sol, dimanche 8 novembre, à la maison des forêts.
- Sculpture-hommage au scarabée de 14 h 30 à 17 h 30, tous publics. La compagnie La Roulotte-Scarabée propose de fabriquer ensemble une grande sculpture à l'effigie d'un scarabée avec des matériaux naturels tels que pierre, ficelle végétale, bois flottés...
- Atelier « L'argile dans tous ses états », de 14 h 30 à 17 h 30, à partir de 3 ans.
- Atelier découverte « Un monde de minuscules », de 14 h 30 à 17 h 30. La myrmécologie... ou l'étude des fourmis.
- Atelier découverte « Des strates au sol », à 14 h 30 et 16 h 30, durée 30 min, à partir de 7 ans.
- Atelier découverte « Visite de terriers et présentation de la vie de leurs propriétaires », à 15 h 15 et 16 h 15, durée : 45 min, à partir de 5 ans.
- Atelier découverte « Les petites bêtes », à 14h45 et 16 heures, durée : 45 min, à partir de 3 ans.
INFORMATIONS maisons-des-forêts@metropole-rouen-normandie.fr ou 02 35 52 93 20.

LES RESTOS DU CŒUR

DES BÉNÉVOLES POUR EMBALLER LES CADEAUX

Les Restos du cœur recherchent des bénévoles pour l'opération « paquets cadeaux solidaires » du 9 novembre au 24 décembre dans les magasins de l'agglomération rouennaise.

CONTACT Tél. : 02 35 03 02 76, paquetscadeaux76@gmail.com ou sur le site, rubrique contact <http://rouen.restosducoeur.org/>

COMMERCE

Boucherie du Rouvray

La boucherie Blanchard, 12 avenue Olivier-Goubert, a été reprise par M. et Mme Devaux, et M. Pouyer. Elle est ouverte du mardi au dimanche midi, de 7 h 30 à 12 h 30 et de 15 heures à 19 h 30. Tél. : 02 35 66 24 89.

Agenda

RENDEZ-VOUS

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice

10 h 15 : rassemblement au cimetière du Madrillet,
10 h 30 : rassemblement au cimetière du Centre,
11 heures : rassemblement devant le monument
aux morts, 11 h 30 : vin d'honneur à la salle des
séances de l'hôtel de ville.

DU 23 AU 27 NOVEMBRE

**Semaine de lutte contre les violences
faites aux femmes**

Lire p. 2.

DROITS ET DÉMARCHES

MARDI 10 NOVEMBRE

Permanence du maire

Le maire Hubert Wulfranc tiendra une permanence
de 10 à 12 heures à la Mief (quartier Henri-Wallon).

LUNDI 16 NOVEMBRE

**Permanence de la conseillère
départementale**

Séverine Botte, conseillère départementale du
canton de Saint-Étienne-du-Rouvray, tiendra
une permanence à l'hôtel de ville de 16 h 30 à
17 h 30. Prendre rendez-vous au 02 32 95 83 92
ou severine.botte@seinemaritime.fr

CONFÉRENCE-DÉBAT

MARDI 24 NOVEMBRE

Les Amis de l'Humanité

► Lire p. 3.

SPORTS

MARDI 24 NOVEMBRE

Chiens de traîneaux

► Lire p. 2.

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Trail du Rouvray

► Lire p. 2.

SENIORS

MERCREDI 18 ET JEUDI 19 NOVEMBRE

Repas animés

Les repas animés par Bruno et Giovanni se dérou-
leront mercredi 18 novembre au foyer restaurant
Ambroise-Croizat et jeudi 19 novembre au foyer
restaurant Geneviève-Bourdon. 5,35 € le repas,
1,10 € la boisson.

► Réservations jeudi 12 novembre à partir
de 10 heures, uniquement par téléphone au
02 32 95 93 58.

MARDI 24 NOVEMBRE

Thé dansant

Le club de la Bonne Humeur propose un thé
dansant à la salle festive à partir de 14 heures. Il
sera animé par l'orchestre Gibourdel. Entrée libre.

ANIMATIONS

SAMEDI 7 NOVEMBRE

**Bourse aux jouets et articles de
puériculture**

Le comité des quartiers centre organise une bourse
aux jouets et articles de puériculture à la salle
Coluche, espace des Vaillons, 271 rue de Paris.
Accueil des exposants dès 8 h 30. 1 € la table.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

Loto

La section CGT des cheminots retraités orga-
nise un loto de 14 à 18 heures à la salle Coluche,
espace des Vaillons, 271 rue de Paris.

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Foire à tout

Les parents d'élèves de l'école Jeanne-d'Arc orga-
nisent une foire à tout sur le thème de l'enfance
de 9 à 17 heures, dans la cour de l'école (98 rue
de la République). 3 € le mètre.

► Renseignements : 06 65 67 44 11,
apeljdarc@gmail.com

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Direction la fête du hareng

Le Pacific vapeur club organise une sortie à Dieppe
en train rétro à l'occasion de la fête du hareng.

► Inscriptions mardi 10 novembre dernier délai.
Renseignements : www.pacificvapeurclub.free.fr,
pacific-vapeurclub@orange.fr ou 02 35 72 30 55.

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Manille coïncée

Le comité des quartiers centre organise une
manille coïncée en individuel à 14 heures à la
salle Coluche, espace des Vaillons, 271 rue de
Paris. Inscriptions dès 13 h 30.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 17 DÉCEMBRE

Jacques Démoulin, l'espace et le temps

Jacques Démoulin (1905-1991) avait l'ambition
de concilier le cadre de la toile et le mouvement.

► Vernissage samedi 7 novembre à 17 heures avec
la participation des danseurs du conservatoire.
Le Rive Gauche, du mardi au vendredi de 13 heures
à 17 h 30 et les soirs de spectacles. Entrée libre.

JUSQU'AU 18 DÉCEMBRE

La danse et la musique

Les membres de l'Union des arts plastiques
rendent hommage à Jacques Démoulin, membre
de l'UAP pendant de nombreuses années.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre.
Renseignements au 02 35 02 76 90.

JUSQU'AU 2 JANVIER

**Le livre jeunesse dans tous ses états :
de l'abécédaire à la tablette**

Panorama sur l'évolution de la littérature jeu-

nesse proposé par l'Agence régionale du livre
et de la lecture.

► Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre.
Renseignements au 02 32 95 83 68.

DU 16 AU 27 NOVEMBRE

Les pionnières

Le centre socioculturel Georges-Brassens accueille
une exposition retraçant les pionnières ayant œuvré
pour la liberté et l'émancipation des femmes.

► Centre socioculturel Georges-Brassens,
entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

LECTURE

MARDI 24 NOVEMBRE

Le Silence des oiseaux de Dorothée Piatek

Le groupe de lecture à voix haute va donner
de la voix autour du roman de Dorothée Piatek
Le Silence des oiseaux.

► 19 heures, bibliothèque Elsa-Triolet.
Entrée gratuite. Réservations au 02 32 95 83 68.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 7 NOVEMBRE

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs
pour partager livres, musique et films.

► 10 h 30, bibliothèque de l'espace
Georges-Déziré. Entrée libre.
Renseignements au 02 32 95 83 68.

JEUNE PUBLIC

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Le Magicien des couleurs

Voici un spectacle qui propose un théâtre d'ob-
jets avec jeux de lumière et musique originale.
Dès 2 ans.

► 11 heures et 16 h 30, espace
Georges-Déziré, salle Raymond Devos.
Entrée gratuite. Réservations au 02 32 95 83 68.

CONFÉRENCE/JEUNE PUBLIC

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Une histoire du rock



Une histoire du rock à destination du jeune public
(dès 8 ans), pour découvrir les groupes et les
artistes qui ont marqué l'évolution de ce courant
musical depuis les années 1950.

► 15 heures, bibliothèque Elsa-Triolet.
Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.

CONCERT

MARDI 10 NOVEMBRE

Alexis HK chante Brassens

Accompagné d'un contrebassiste et d'un guitariste,
Alexis HK interprète une sélection de chansons
signées Georges Brassens.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

FESTIVAL CHANTS D'ELLES



Les centres socioculturels Jean-Prévost et Georges-Déziré sont une nouvelle fois partie prenante du festival Chants d'Elles.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

Les Poupées Gonflées (1^{re} partie Voix de femmes)

Les Poupées Gonflées s'amuse à créer un univers sonore inédit, armées de leurs ukulélés, basse acoustique, accordéon...

► 20 h 30, centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée : 7,10 €. Réservations au 02 32 95 83 66.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

Causerie sur la chanson

Valérie Charlot, du groupe Les Poupées Gonflées, propose une conférence à la fois didactique et plaisante.

► 18 heures, centre socioculturel Jean-Prévost, entrée gratuite. Réservations au 02 32 95 83 66.

MERCREDI 25 NOVEMBRE

Carabistouille

Cinq brèves de récréation racontées et chantées dans un univers de tissus par le théâtre du Merle Blanc. Spectacle jeune public.

► 15 heures, centre socioculturel Jean-Prévost, entrée gratuite. Réservations au 02 32 95 83 66.

VENDREDI 27 NOVEMBRE

Deux voix pour une cantate, hommage à Barbara

Les voix de Naty Naïs et Tiphaine Lacrampe, offrent aux chansons de Barbara une vision fraîche et pétillante.

► 18 h 30, centre socioculturel Jean-Prévost, entrée gratuite. Réservations au 02 32 95 83 66.

VENDREDI 27 NOVEMBRE

Femme Indigo

Dans le cadre de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes, la comédienne Esta Webster dévoile avec malice et humour plusieurs facettes de la condition féminine.

► 20 h 30, espace Georges-Déziré, entrée gratuite. Réservations au 02 32 95 93 26.

DU 6 AU 27 NOVEMBRE

Exposition Hors loge

L'exposition du photographe stéphanois Jean-Michel Joaquim retrace trente années de rencontre d'artistes internationaux, nationaux et régionaux.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

HEURE DU JEUDI

JEUDI 12 NOVEMBRE

Georges et nous

En écho au spectacle *Georges & moi* présenté au Rive Gauche le 10 novembre, les élèves et les professeurs du conservatoire proposent de parcourir le répertoire de Brassens.

► 19 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Réservations au 02 35 02 76 89.

THÉÂTRE ET MUSIQUE

MARDI 17 NOVEMBRE

Mec !

Le percussionniste Edward Perraud et le comédien Philippe Torretton subliment les textes d'Allain Leprest.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Tél. : 02 32 91 94 94.

THÉÂTRE

VENDREDI 27 NOVEMBRE

Face au mur



PHOTO : PATRICK LAFFONT

Hubert Colas met en scène trois de ses textes, trois états de crise : du couple, de la société et du monde politique.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

STAGE/ATELIER

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Stage de danses bretonnes

Initiation aux danses bretonnes « niveau débutant » en vue du fest-noz de samedi 5 décembre.

► De 10 à 12 heures, espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Réservations au 02 35 02 76 90.

VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 NOVEMBRE

Réaliser un livre photo sur internet

Cet atelier multimédia propose de découvrir les étapes nécessaires à la création d'un album photo.

► De 18 à 20 heures le vendredi et de 10 à 12 heures le samedi, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Réservations obligatoires au 02 32 95 83 68.

JEUX

VENDREDI 27 NOVEMBRE

Soirée jeux développement durable et écocitoyenneté

Quelques jours avant le Festival du livre de jeunesse de Rouen consacré au développement durable et à l'écocitoyenneté, il sera possible de découvrir des jeux éducatifs, abstraits, jeux de plateaux... À partir de 10 ans.

► 19 h 30. Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Tél. : 02 32 95 83 68.

DANSE

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Jam – danse contact improvisation

Stage de danse, encadré par Manuella Brivary.

► Dimanche 8 novembre, stage de 10 h 30 à 13 heures et de 14 à 16 heures, Jam de 16 h 30 à 19 h 30, Le Rive Gauche. Inscriptions au 02 35 62 21 51.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

Stravinsky Motel

La Bazooka revisite *Petrouchka* et *Le Sacre du printemps* de Stravinsky.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Tél. : 02 32 91 94 94.

MARDI 24 NOVEMBRE

Transe

Fouad Boussouf, chorégraphe franco-marocain, a fait naître sa compagnie sous le sceau des métissages culturels, puisant tant dans le hip-hop, que la danse contemporaine ou rituelle.

► 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

État civil

MARIAGES

Abdelhamid Chaâbi et Amira Ben-Oun, Idriss Bougayou et Sanaa Djirri, Salim Ben Cheikh et de Sandra Lelandais, Joël Descours et Emmanuelle Duval, Matthieu Hamelin et Alice Alexandre, Frédéric Piperot et Jennifer Greslebin.

NAISSANCES

Sabri Abdelkader, Kenzy Achaïbou, Ayhya Allam, Ema Audigier, Mohamed Aziri, Belkacem Benazzouz, Louay Ben Cheikh, Lilly-Anna Chaïb, Manuela D'Ascensão, Louis Delamare, Fatim Diagne, Mathis Fleury, Abdelghani Guernina, Kamelia Jemili, Elyna Kennel, Yannis Kertous, Yunus Kiliç, Loukas Lemerrier, Éva Lumbala, Maxime Mirzoyan, Aaron Okemba Dembi, Ziane Mahmoudi, Rayan Sahli, Ratil Selai, Siméon Simic, Lylou Teyer, Nattan Vilain, Nassim Yamak, Ahmet Yilmaz, Léwis Zerd.

DÉCÈS

Marie Brémont, Camille Vincent, Julien Pigeon, Nicole Caille, Christophe Démarais, Pierre Gravet, Réjane Lauwereys, Marie-Thérèse Killmann, Saïda Loukkad, Marcelle Giffard, Pierre Frénel, Bernard Dumontier, Henriette Lefrançois, Lydia Hmadda, Arnaud Hue, Mireille Louis.



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

Europe et compagnie

Entre le redécoupage des territoires et les transferts de compétences, le statut de la commune ne cesse d'être remis en question. Mais s'agit-il d'une spécificité française ou sommes-nous en train de nous aligner sur une tendance européenne ?



ITALIE :
ALESSANDRO FERRARA,
AUTEUR ET COMÉDIEN, MILAN

Le maire reste une figure importante de la vie publique locale. En Italie, la participation aux élections atteint facilement les 80 %. Sans doute parce qu'il semble que la Ville est mieux organisée que l'État. La gestion est plus claire. On a aussi l'impression d'être mieux servis par la Ville. Quand l'État répartit l'argent public, il fait des choix de plus en plus aberrants. Dans le domaine de la culture et plus spécialement du théâtre, on perçoit un phénomène de concentrations des moyens sur les plus gros tandis que les petites compagnies disparaissent les unes après les autres. Ce mode de gestion détériore aussi le lien entre le citoyen et le service public. ■



ALLEMAGNE :
ANNE THIBAUDAT,
ASSISTANTE SOCIALE, HANOVRE

Il me semble que, de plus en plus, le service public perd du terrain en Allemagne. D'abord parce que les effectifs de la fonction publique sont en baisse constante depuis la réunification et en particulier à l'échelle des communes. Je m'en rends compte au niveau de l'action sociale mais aussi dans le collège de ma fille où il y a un réel manque d'enseignants pour certaines matières. Dans le même temps, la tendance est de limiter le nombre de Beamte, autrement dit des « vrais » fonctionnaires et d'Arbeitnehmer (employés) et de développer les postes de salariés contractuels. Les communes en particulier emploient plus de 80 % de salariés contractuels. Ce processus aboutit également à la création de très nombreuses associations qui suppléent à l'action publique grâce à des financements qui proviennent du Land (NDLR : région) et de la commune. Ces associations interviennent de plus en plus dans le champ de l'action sociale à destination de la famille, de la jeunesse, des femmes victimes de violence ou encore plus récemment des réfugiés. ■



ANGLETERRE :
PETER EDWARDS,
AGENT DE LA FONCTION
PUBLIQUE RETRAITÉ, LIVERPOOL

J'ai travaillé dans la fonction publique anglaise entre 1967 et 1999, comme cadre comptable au rectorat de Liverpool (Merseyside). En ce qui concerne les évolutions des années 1970*, je dois reconnaître qu'elles ont été positives. Il y avait trop d'organismes administratifs différents. De plus, à mon échelle, les rôles hiérarchiques étaient mal définis entre les différentes instances gérant les écoles, collèges et lycées. La transversalité, notamment au niveau de la communication entre les services, en pâtissait sévèrement. Cela a bien changé. Sur un autre sujet, la fonction de maire dans le modèle britannique s'est étoffée. Il a bien plus de pouvoir sur la vie locale aujourd'hui. Au final, je suis pour l'autonomie renforcée car j'estime que chaque région, county ou ville possède des particularismes culturels plus ou moins complexes à apprécier et à gérer selon la distance où l'on se trouve. ■

* Dès 1972, la réforme de l'organisation territoriale (Local Act), imposée par les travaillistes, a permis de passer de plus de 1 500 collectivités locales, organisées en comtés, districts et parishes (équivalent de nos communes), à une architecture composée de deux niveaux (comtés et districts), voire d'un seul (Unitary Authority).